



Vivre à SERQUIGNY



■ Arrêté Municipal

DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS



Par temps de neige ou de gel, les riverains des voies communales et départementales en agglomération et les riverains des voies privées ouvertes à la circulation publique, sont tenus de :

- débiter la neige et le verglas sur le trottoir, chacun au droit du bien (bâti ou non bâti) qu'il occupe, sur une largeur suffisante pour permettre la circulation des piétons,
- d'assurer l'épandage de sel ou de sable.

Les propriétaires des voies privées ouvertes à la circulation publique sont tenus de :

- débiter la neige et le verglas sur la chaussée
- d'assurer l'épandage de sel ou de sable sur celle-ci.

La neige et la glace ne doivent pas être poussées à l'égout, ni vers les voies publiques.

Le non respect du présent arrêté pourrait, en cas d'accident, engager la responsabilité du contrevenant.

La Communauté de Communes Risle-Charentonne assure l'entretien des voies communales, y compris pour le déneigement avec un prestataire de service.

Pour notre part, nous avons doté nos employés communaux d'une lame de déneigement. Une équipe sera toujours disponible en cas de besoin, en sachant que le sel n'est plus efficace en dessous de -5°C .

■ Sommaire

Editorial 3

Délibérations du Conseil 4

Les travaux 8

Assainissement 12

Du nouveau dans le personnel 14

Quelques chiffres 15

Les noms de rues de Serquigny 16

La garderie périscolaire 18

Expérience vécue au Sénégal 19

Du côté de nos aînés 20

Commémoration Franco-Canadienne 21

La libération de Serquigny 22

La médiathèque 24

Le sport 25

Renseignements utiles 26

N'oubliez pas que vous pouvez consulter également notre journal sur le site internet de la commune. www.serquigny.fr

Légende de la couverture

De gauche à droite, Stéphane MOISAN aumônier des Forces Armées canadiennes, le Lieutenant Colonel CLOUTIER attaché adjoint à la défense à l'ambassade du Canada à Paris, Michel LE BARON délégué officiel de l'ambassade du Canada à Paris.



En ce début d'année notre journal retrace l'action de ces derniers mois et informe des projets en préparation pour 2012.

La page de couverture illustre la belle cérémonie en l'honneur de l'inauguration de la voie du souvenir à Serquigny.

A ce sujet, je constate avec plaisir le nombre grandissant d'enfants présents à nos manifestations, merci à nos enseignants, au Centre Aéré, aux parents qui les accompagnent.

Nous avons cette année de nombreux travaux de prévus, dont la 1ère tranche de rénovation du centre ville qui va considérablement changer Serquigny.

Je vous demande de la compréhension, de la patience pendant cette période délicate.

D'importants travaux d'assainissement des eaux usées sont prévus au Grand Hamel.

Un nouveau programme de 13 logements locatifs avec le Logement Familial terminera l'aménagement de la rue du Locquerais, ainsi que la réhabilitation du logement en face de la Mairie.

Une réflexion est en cours avec Eure Habitat pour notre réserve foncière de 5ha en direction de Fontaine l'Abbé.

L'étude va être réalisée pour la réfection des immeubles de l'avenue Pierre Sépard.

Nous allons, je l'espère concrétiser le pôle socio médical.

Et nous avons bien d'autres projets en cours, nos écoles, l'église, le cimetière.

Tout cela se fera dans le cadre du contexte difficile pour tous, mais aussi pour nos communes.

Notre région a un besoin impérieux de développement économique, je ferais des propositions concrètes pour cela.

Le dossier de l'intercommunalité n'est pas clos, même si le schéma du Préfet nous flèche sur l'intercom du Pays Beaumontais, d'autres possibilités seront à proposer.

Au cours de la dernière période, nous avons dû renforcer notre solidarité par rapport aux nombreuses familles en difficulté.

Des choix électoraux déterminants pour notre pays seront à faire cette année, je vous engage à y participer.

Enfin, je souhaite apporter tout mon soutien à ceux qui se dévouent dans les associations, à l'exemple de la réussite du Téléthon sous l'égide de Martine Vatinel, pour l'animation de Serquigny.



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'L. Prevost'.

Lionel PREVOST
Maire de Serquigny
Président de la Communauté de Communes
Risle Charentonne
Vice-Président du Conseil Général de l'Eure

■ Séance du 30 juin 2011

● **Avis sur le schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI)**

Monsieur le Maire fait part au Conseil des nouveaux éléments dont il dispose :

En premier lieu, à la suite de l'amendement déposé par Monsieur MAUREY, Sénateur, Monsieur le Ministre des Collectivités Territoriales a précisé les points suivants :

- Concernant le seuil minimal de 5 000 habitants pour un EPCI, qui n'est qu'un objectif et non une fin en soi ;
- Par ailleurs, s'agissant de l'impératif de continuité territoriale, le ministre s'est dit prêt à examiner les cas particuliers.

En second lieu, l'analyse financière rétrospective et prospective réalisée par le cabinet Stratorial qui a été présentée au Conseil Communautaire Risle Charentonne le 22 juin 2011, met en évidence l'opportunité de maintenir le périmètre de la Communauté de Communes Risle Charentonne (CCRC) en l'état.

Considérant les incidences fiscales qu'une dissolution pourrait avoir sur les habitants du territoire alors que la qualité du service rendu pourrait être sensiblement amoindrie.

Considérant qu'il est essentiel de maintenir des services communautaires, en particulier de nature culturelle, sportive et de loisirs, dans les centres bourgs, le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- Décide de maintenir l'unité et la cohérence territoriale de la CCRC, déterminé à privilégier l'intérêt et le service public de proximité,
- Se prononce contre la dissolution de la Communauté de Communes Risle Charentonne,
- Demande à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale de considérer les atouts de la CCRC et le fort impact social qu'une dissolution pourrait avoir sur la population.

● **Convention de participation financière avec la CCRC**

Le Conseil Municipal approuve la proposition de Monsieur le Maire de mutualiser le coût des opérations de transport liées aux activités en direction des jeunes, entre la Commune pour le séjour au Futuroscope et la Communauté de Communes Risle Charentonne pour le séjour au camping de la Rochelle.

● **Aménagement du centre ville - convention de mandat avec le Département**

L'aménagement du centre ville sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage départementale. Il convient donc de conclure une convention avec le département afin de fixer les modalités de la délégation ainsi que la répartition de la participation financière du Département et de la Commune.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à signer cette convention.

● **Marché de déconnexion des eaux pluviales du quartier de l'église**

Des travaux de déconnexion des eaux pluviales du quartier de l'église avec le réseau d'assainissement doivent être réalisés.

Le montant estimatif de l'opération s'élève à 81 855,38 € HT.

Afin de pouvoir commencer les travaux dès le mois d'octobre, le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer par anticipation avec le candidat qui aura été retenu par la commission des marchés. Ceci dans la mesure où l'offre retenue sera compatible avec le montant estimatif prévisionnel.

■ Séance du 30 juin 2011 (suite)

● **Redevance d'occupation du domaine public par des ouvrages de télécommunication**

Considérant que pour l'installation ou l'exploitation des réseaux de télécommunications, les opérateurs interviennent sur le domaine public routier des collectivités locales et qu'à ce titre, la commune peut percevoir une redevance pour l'occupation du domaine public par les réseaux, la redevance d'occupation est fixée selon les tarifs suivants : 36,97 € le km d'artère souterraine, 49,29 € le km d'artère aérienne et 24,64 € le m² d'emprise au sol des installations.

● **Convention de servitude et d'autorisation d'occupation du domaine public, ERDF**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'ERDF (Electricité Réseau Distribution France) a sollicité une autorisation de passage sur des parcelles appartenant à la commune, ceci afin de mener à bien un projet de renforcement de son réseau HTA.

ERDF (Electricité Réseau Distribution France) a aussi sollicité la mise à disposition d'une emprise de 14 m² sur l'espace vert attenant au parking du groupe scolaire (rue Max CARPENTIER), ceci afin d'implanter un poste de transformation électrique

L'emprise nécessaire au futur poste est de 9 m² sur la parcelle cadastrée Section AI n°196. Cette servitude et cette autorisation sont consenties à titre gratuit.

Ces travaux conduisent à la suppression des transformateurs très anciens, avenue Pierre SEMARD et à côté des serres de Serquigny, ainsi qu'à la suppression de la ligne qui passe au dessus de l'étang dans le parc.

● **Projet de construction d'une infrastructure passive de fibre optique**

Le Conseil Municipal approuve la proposition de Monsieur le Maire relative au projet de construction d'une infrastructure passive de fibre optique (FTTH) dans le centre ville de Serquigny.

Ce projet desservira l'ensemble des équipements structurants de la Commune, dont le futur pôle médico-social.

■ Séance du 6 octobre 2011

● **Avenir de la Communauté de Communes Risle-Charentonne**

Monsieur le Maire fait le point sur les discussions en cours au sujet de l'avenir de la Communauté de Communes Risle Charentonne (CCRC). La Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) s'orienterait plutôt vers une fusion avec l'Intercom Pays Beaumontais. Monsieur le Maire explique que rien n'est arrêté et que le bureau de la CCRC doit se réunir la semaine prochaine pour débattre de ce sujet.

● **Eau potable et assainissement / rapport sur le prix et la qualité du service année 2010**

Lecture du rapport sur le prix et la qualité Service Public d'eau potable de l'année 2010, ainsi que du rapport annuel du service d'assainissement qui n'appellent aucune remarque particulière de la part du conseil municipal.

● **Avenant à la convention d'objectifs et de financement CAF / Garderie**

La Caisse d'Allocations Familiales de l'Eure participe au financement de la garderie périscolaire et la Commune de Serquigny a signé une nouvelle convention d'objectifs et de financement en 2010 pour une durée de 4 ans, soit du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2013.

■ Séance du 6 octobre 2011 (suite)

● **Dégrèvement de la part communale sur l'assainissement des eaux usées**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que plusieurs usagers ont subi d'importantes fuites d'eau sur leurs canalisations (après compteur).

Ces usagers ayant souscrit une assurance fuite, la sur-consommation d'eau potable sera assumée par l'assurance, à l'exception d'une franchise équivalente au double de la consommation annuelle moyenne.

Considérant que l'eau sur-consommée n'a pas été assainie, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'exonérer les usagers concernés du paiement de la part communale sur l'assainissement pour ce qui concerne la sur-consommation. L'exploitant du réseau, la Société Véolia Eau, renoncera également à sa rémunération sur la partie assainissement, à l'exception d'une franchise équivalente au double de la consommation annuelle moyenne.

Considérant qu'il convient d'exonérer certains usagers du paiement de la redevance d'assainissement sur une eau qui n'a pas été assainie ;
Cette décision est approuvée en demandant à tous d'être vigilants sur l'état des compteurs.

● **Illuminations de Noël**

Une consultation a été lancée pour les illuminations de Noël 2011, l'entreprise Team Réseaux a été retenue pour un montant de 23 000 €.



● **Vie scolaire**

Les effectifs sont stables aussi bien en maternelle 102 enfants qu'en primaire avec 160 élèves soit un total de 262 pour 10 classes. Pendant les vacances différents travaux ont été réalisés pour un montant de 25 000 €.

Suite à l'arrêt du transport scolaire comme décidé lors du dernier conseil, des améliorations ont été apportées en personnel pour renforcer les services :

- Renfort à la cantine de maternelle 1h le midi.
- Renfort en début d'après midi en classe maternelle.

Garderie ouverte le soir jusqu'à 18 h 30 et une personne de plus le matin pour l'accueil à 7 h 45.

La restauration scolaire fait l'objet d'une attention toute particulière, prix modérés de 2,75 € actuellement, passera à 2,80 € au 1^{er} janvier 2012. Les repas sont préparés par notre personnel qui a tous suivi des formations. Les produits sont achetés pour une part localement selon les procédures des marchés publics, et un contrôle sanitaire est opéré régulièrement par le Laboratoire départemental. Nos menus bénéficient des conseils d'une diététicienne.

Le diagnostic énergétique des écoles a été présenté au Conseil, il s'agit d'un projet à long terme qui nécessitera de lourds travaux, l'estimation totale avoisine 500 000 €.

● **Questions diverses :**

Subvention exceptionnelle au club sportif de la Charentonne

Le Club Sportif de la Charentonne Pétanque est vainqueur de la Coupe de l'Eure (Vétérans par équipes et Triplette Vétérans championne de l'Eure). Une cérémonie en faveur du club a d'ailleurs été organisée le 30 septembre dernier et une subvention exceptionnelle de 150 € lui a été accordée en guise de reconnaissance du travail des bénévoles et des résultats.

Le projet d'étude de l'aménagement et le fleurissement du rond point réalisé par un employé communal est adopté par le Conseil Municipal.

TARIFS COMMUNAUX 2012

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les tarifs de locations (écoles, salles, cimetières, Médiathèque, droits divers), conformes au tableau joint.

TARIFS COMMUNAUX AU 1 ^{er} JANVIER 2012			
	Montant		Montant
ECOLES		CIMETIERE (concessions)	
<i>Cantine:</i>		Trentenaire	97,00 €
* Tarif normal	2,80 €	Cinquantenaire	161,00 €
* Tarif réduit à partir de 3 enfants	2,25 €	Droit de superposition	26,00 €
<i>Garderie:</i>		Columbarium (trentenaire)	255,00 €
* 1/2 journée	Tarifs		
* Journée	différenciés	DROITS DIVERS	
<i>Elèves hors Commune:</i>	480,00 €	Droit de place marché (le ml)	0,75 €
<i>CLIS hors Commune:</i>	660,00 €	Droit de stationnement	64,00 €
		Photocopies	0,15 €
ASSAINISSEMENT		Photocopies couleur	0,50 €
Economie de fosse	1 300,00 €	Taxe d'affouage	10,00 €
		Livrets Caisse d'Epargne (naissance)	30,00 €
SALLE DES FETES			
<i>Commune:</i>		EGLISE	
Bals & thés dansants	80,00 €	Gardiennage & sonnerie cloches	259,00 €
Repas	212,00 €		
Vins d'honneur	96,00 €	LOCAL MEDECINE PRO.	372,00 €
Loto	15,00 €		
Concours de cartes & autres	10,00 €	REGIES	
Vaisselle pour repas		Programmes salon de peinture	2,00 €
(sauf 1 ^{ère} manifestation d'association)	63,00 €	Droit d'inscription 10 kms Serquigny	7,00 €
Vaisselle pour vins d'honneur	39,50 €		
1 ^{ère} manifestation d'association	86,00 €	MEDIATHEQUE	
<i>Hors Commune:</i>		Impressions N&B	0,15 €
Bals & thés dansants	307,00 €	Impressions couleur	0,50 €
Repas	386,00 €	<i>Commune:</i>	
Vins d'honneur	193,00 €	Cours d'informatique	7,00 €
Concours de cartes, Loto & autres	20,00 €	<i>Hors Commune:</i>	
Ventes avec recettes	220,00 €	Cours d'informatique	15,00 €
Vaisselle pour repas	146,00 €		
Vaisselle pour vins d'honneur	75,00 €		

■ L'inauguration des travaux d'aménagement du quartier Pierre Semard



Le 8 juillet dernier, Jean-Louis DESTANS Président du Conseil Général de l'Eure, Lionel PREVOST, Maire de Serquigny, Alfred RECOURS, Président d'Eure Habitat, Ladislav PONIATOWSKI, Président du SIEGE étaient présents pour couper le ruban à l'occasion de l'inauguration de l'avenue Pierre Sémard après les travaux réalisés. Avait pris place à leur côté, Charles TERRIER, habitant du quartier, depuis sa création en 1974.

Cet ensemble collectif, composé de 5 immeubles : Les Bourdons, les Coccinelles, les Papillons, les Abeilles et les Libellules, représente 79 logements, du T1 au T5. Mis en service entre 1974 et 1977, il se devait d'être modernisé pour conserver son attractivité auprès des résidents.

Pour ce faire, une opération de résidentialisation a d'ores et déjà été menée pour offrir un meilleur cadre de vie aux locataires : création de places de stationnement, requalification des espaces extérieurs, implantation des conteneurs d'ordures ménagères et de tri sélectif enterrés. Lors des travaux, il a été découvert du bitume abandonné dans les années 50 et il a été nécessaire de dépolluer le terrain.



Pendant les travaux

Détail des travaux réalisés

Renouvellement de l'éclairage public par le SIEGE (Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure) (en 2009)

Dépose de 11 candélabres simples et de 4 projecteurs et pose de 16 candélabres (10 doubles et 6 simples), 2 lanternes sur la salle des fêtes + 2 candélabres sur le parking et 4 projecteurs sous le pont SNCF.

Coût des travaux : 35 772,50 € HT dont coût à la charge du SIEGE : 25 040,75 € (70 % du coût des travaux)

Coût à la charge de la Commune : 10 731,75 € (30 % du coût des travaux)

Réhabilitation des immeubles Eure Habitat (en 2009)

Réaménagement des espaces verts, parkings, cheminements piétons, conteneurs poubelles, accès aux personnes à mobilité réduite + nettoyage des façades.

Coût des travaux : Espaces extérieurs : 664 000 € HT

(à la charge de la Commune) : 84 648,82 € HT

Subvention du Département : 102 700 €

Subvention de l'état : 102 700 €

Subvention de la Commune : 102 700 € (versée en 5 annuités)

Participation financière totale de la Commune : 187 348,82 €



Après

Les travaux



Aménagement urbain et paysager de l'Avenue Pierre Sépard (2010-2011)

Réfection des trottoirs, cheminements piétons et parkings + accessibilité des handicapés à la salle des fêtes.

Maître d'ouvrage : Commune / Maître d'œuvre : Société SODEREF / Entreprise chargée des travaux : société TOFFOLUTTI

Coût des travaux : 203 037,39 € HT

Subvention du Département : 9 164 € (au titre de l'aménagement de la place Fernand DESLANDE)

Coût restant à la charge de la Commune : 193 873,39 €
Réfection de la chaussée par la Communauté de Communes Risle Charentonne (2010) :

Coût des travaux : 30 689,74 HT



Peinture des portes de la salle des fêtes (2010-2011)

Réalisée par nos employés communaux.

Réfection des 3 ponts par la Commune (2011)

Aménagement du petit pont : nettoyage des briques et réfection des joints.

Réparation et mise aux normes des garde-corps par la société COMEFI de Nassandres: 3 103 € HT

Peinture des gardes corps des trois ponts par les employés communaux.

Soit un coût total de 1 863 756, 98 € HT dont 395 56,96 € à la charge de la Commune.



■ L'église



- Relevés et plan en complément de ceux existants,
- Bilan sanitaire, analyse et diagnostic global de l'édifice et plus particulièrement sur les vitraux XVIème siècle et la voûte de la nef,
- Réalisation des plans avant et après travaux,
- Propositions de travaux,
- Estimation financière par phase.

La Commune de SERQUIGNY a décidé de procéder à la restauration de son église ayant la volonté de conserver et restaurer son patrimoine historique communal.

Elle a engagé une consultation de maîtrise d'œuvre pour une mission de Diagnostic. Cette démarche est essentielle afin d'obtenir l'accord de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles).

Le contenu du programme du diagnostic devra comporter, au minimum, les points suivants :

- Présentation, description architecturale et rappel historique sommaire de l'église,
- Rappel des travaux anciens menés sur l'église,

La mission de maîtrise d'œuvre est confiée à l'équipe de M.DEWULF d'Evreux pour un montant de 14.660,00 € HT.

■ Réseau d'eau

Déconnexion des eaux pluviales du quartier de l'église du réseau d'eaux usées.

Cette opération était nécessaire, trop d'eaux pluviales arrivaient à la station d'épuration générant des coûts de fonctionnement inutiles.



Passage du réseau sur la propriété de M et Mme Duval



Déconnexion des eaux pluviales rue Max Carpentier



Rejet des eaux pluviales à la rivière

■ Réseaux électriques



Effacement et enfouissement de lignes téléphoniques, électriques basse tension, éclairage public et passage de gaines de la future fibre optique de très très haut débit Prévisions des travaux : début 2012



Renforcement de la ligne électrique EDF câble HTA : du Petit Nassandres jusqu'à Corneville la Fouquetière et de la mairie jusqu'au parking des écoles prévu en février 2012.

Cette opération permettra la suppression des transformateurs avenue Pierre Sémard et devant les serres, ainsi que la dépose de la ligne dans le parc.

■ Logement Familial de l'Eure

Point sur les dossiers en cours avec le Logement Familial de l'Eure (LFE) :

- Locquerais 2 : Les 9 logements ont été attribués durant l'automne.
- Locquerais 3 : Proposition de construction de 13 logements (1 T2, 5 T3, 6 T4 et 1 T5). Le permis de construire a été déposé en octobre et les travaux débuteront en mars 2012.

- Maison Bach : 1 T5. Le permis de construire est également déposé et le début des travaux est prévu au printemps. Ci-dessous des vues de la maison Bach avant et après les travaux



Maison Bach avant restauration



Maison Bach après restauration

■ Restructuration du centre ville

Au printemps prochain, début de la première tranche de travaux, de la mairie à la rue du Docteur PIAU : réfection de la voirie, des bordures, des trottoirs de la place de l'église avec un aménagement pour le déplacement des personnes à mobilité réduite et une opération de sécurité.

■ Expertise de la station d'épuration

Expertise de la station d'épuration

La station d'épuration a été mise en service en juin 2005 et un contrat d'affermage a été signé avec VEOLIA EAU.

L'Agence de l'Eau participe financièrement au fonctionnement par le biais de la prime d'épuration. Cette prime est conditionnée par une expertise de la station au niveau de la surveillance.

L'Agence de l'Eau a donc effectué son expertise le 8 septembre 2011.

Le contrôle s'effectue sur 4 points :

- les débitmètres (sondes qui calculent le débit à différents points de la station : entrée, sortie, bassin d'orage, récupération des boues).
- les prélèvements (mode de prélèvement, lieux, quantités, etc...).
- l'échantillonnage (délais d'acheminement, température,...).
- la gestion des sous-produits (quantité, épandage des boues, récupération des sables et graisses, etc...).

Synthèse de l'expertise :

Des problèmes de positionnement des sondes ont été identifiés.

Trop d'eaux pluviales arrivent à la station, la commune fait des efforts sur le réseau public, il est rappelé que les particuliers doivent déconnecter leurs eaux pluviales de leurs eaux usées. Il s'agit du bon fonctionnement de la station et du coût des traitements. Chacun le paie sur sa facture d'eau. De nouveaux contrôles seront effectués. Les usagers peuvent se renseigner à la mairie.

La présence de lingettes gêne l'écoulement aux pompes de la station.

Le Canal venturi du bassin d'orage n'est pas tout à fait conforme.

Quelques modifications sont à apporter à la méthode d'échantillonnage.

Des points sont à revoir sur la méthodologie de surveillance.

Des investissements sont à prévoir par VEOLIA (groupe froid et débitmètre électromagnétique).

Des réponses seront apportées à ces dysfonctionnements par VEOLIA.



Il est donc IMPORTANT d'informer LES USAGERS sur la station d'épuration de NE PAS JETER DE LINGETTES dans le réseau d'assainissement.

■ Projets

- Raccordement à l'assainissement collectif au niveau de l'auto-école et du dentiste : la pose d'un poste de refoulement est prévue.

- Extension du réseau de la rue du Grand Hamel (raccordement des dernières maisons + ARKEMA + rue du Grand Hameau).

Pose d'un réseau d'eaux pluviales dans la rue du Grand Hamel : Estimatif prévisionnel : 325 000 € assainissement + 35 000 € eaux pluviales.

Travaux prévus pour le printemps 2012

- Extension du réseau de la rue des Terriers : Etude en cours.

Programmation en fonction des priorités de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et des possibilités budgétaires de la Commune... (Besoin de 2-3 postes de refoulement et petite extension du réseau eaux pluviales rue du 8 mai pour continuer la déconnexion).

- Traitement des eaux usées du Hameau de Courcelles : Etude en cours.

Etude future : Création d'un réseau d'assainissement au Hameau du Petit Nassandres (avec raccordement au réseau de Nassandres) : Etude à lancer en 2012...

Ces opérations s'étaleront dans le temps en fonction des possibilités financières et des répercussions sur le coût de l'eau.

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif - Exercice 2010

Le service d'assainissement, entretien des réseaux, postes de relèvements, station d'épuration, fait l'objet d'un rapport annuel présenté par le délégataire du service VEOLIA, soumis à expertise d'un cabinet spécialisé SOGETI et au Conseil Municipal.

Contexte du service public : Le territoire est constitué uniquement de la commune de Serquigny

Condition d'exploitation du service : le service d'assainissement de la Collectivité a été délégué dans le cadre d'un contrat de type Affermage en date du 01/10/2004.

Caractéristique du service :



	2009	2010
Nombre d'abonnés	810	821
Volume facturé	62,944 m3	65 925 m3
Volume traité	67 148 m3	63 766 m3

Station d'épuration des eaux usées : de type, traitement biologique par boues activées.

Son implantation est sur la commune de Serquigny et sa capacité est de 3 000 équivalents habitants.

Aujourd'hui la station fonctionne à environ 45 % de sa capacité nominale.

Evacuation des sous-produits :

Les produits de dégrillage évalués à 2,2 tonnes sont évacués en incinération.

Les sables évalués à 4,8 tonnes sont évacués vers une autre station d'épuration.

Les boues produites font l'objet d'un épandage agricole conforme à l'arrêté ministériel du 8 janvier 1998.

177 tonnes de boues humides chaulées à 19,1 % de siccité, soit 33,8 tonnes de matières sèches ont ainsi été évacuées durant l'année 2010 contre 33,2 tonnes en 2009.

Indicateurs financiers :

	2009	2010
Recette d'exploitation résultant du service d'assainissement collectif	74 569 €	84 237 €



Prix du service de l'assainissement collectif

Le prix de service est défini à partir de la consommation d'eau potable de chaque abonné.

Les volumes sont relevés annuellement. Les consommations sont payables au vu du relevé.

Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

La collectivité fixe les éléments de tarification du service, à l'exception des taxes et redevances, qui relèvent des prérogatives des Agences de l'Eau et de l'Etat.

Le service est assujetti à la TVA.

Réorganisation au secrétariat de la mairie



Pascale
PERRAUDIN

Suite au départ de Franck PERRAUDIN, Pascale PERRAUDIN son épouse est nommée sur le poste de Secrétaire générale de la commune. Matthieu POISSON est son adjoint, notamment pour le suivi des travaux. Les fonctions et responsabilités du personnel restent les mêmes dans les différents services.

Après des études de lettres et de théâtre, Pascale PERRAUDIN a finalement choisi de rejoindre la Fonction publique territoriale, en intégrant les services du Département de L'Eure. Elle est ensuite

devenue Secrétaire de mairie pour plusieurs communes et syndicats intercommunaux, avant d'être nommée Secrétaire générale de la Communauté de Communes Risle Charentonne, poste qu'elle occupe encore aujourd'hui, en plus de celui de Secrétaire générale de la Commune. Elle partage le peu de temps qui lui reste entre son mari, ses deux enfants et les fonctions électives qu'elle exerce dans sa Commune de résidence.

Matthieu POISSON, titulaire d'un DEUG de maths/informatique, s'est spécialisé dans l'animation jeunesse, qu'il a exercée dans diverses associations avant de devenir le Responsable du Pôle Enfance Jeunes de la Commune de Serquigny et le Coordinateur Enfance Jeunesse auprès de la Communauté de Communes Risle Charentonne. Fort de cette expérience, il a souhaité élargir son champ d'action en secondant Pascale PERRAUDIN en qualité de Secrétaire générale adjoint de la Commune et de la Communauté de Communes. Matthieu POISSON continue néanmoins l'animation jeunesse puisqu'il est marié et père de trois enfants et très investi dans les activités scolaires et festives de sa Commune de résidence.



Matthieu
POISSON

Départ de Franck PERRAUDIN

A l'occasion de son départ vers la municipalité de Gaillon au mois de septembre dernier, Franck PERRAUDIN a tenu à remercier tous les habitants de Serquigny pour l'excellent accueil que ces derniers lui ont réservé.

Nous lui souhaitons beaucoup de réussite dans ses nouvelles fonctions.



Franck PERRAUDIN

Une nouvelle animatrice sportive Sabrina DELAVOYE

Recrutée par la municipalité, en remplacement de Jérôme PLUMAIL qui a souhaité changer d'orientation, Sabrina assure depuis le 1^{er} janvier la fonction d'éducatrice territoriale des activités physiques et sportives.

Titulaire d'un Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport, d'un BAFA, elle interviendra dans le milieu scolaire, au centre de loisirs et au RPAM.

Titulaire également d'un diplôme d'animatrice de football, et possédant une expérience dans ce domaine dans un club de la région, elle renforcera l'équipe dirigeante du Club de Serquigny-Nassandres.



Sabrina DELAVOYE



Livraison d'un nouveau véhicule pour les employés communaux

En septembre dernier, les services techniques de la ville recevaient un nouveau véhicule utilitaire.

Il était devenu nécessaire de remplacer l'ancien après de nombreuses années de service.

■ Bilan du Téléthon 2011 à Serquigny

Malgré un temps maussade durant le premier week-end du mois de décembre, beaucoup d'associations de Serquigny se sont mobilisées de différentes manières pour cette manifestation de solidarité. Avec la générosité des habitants de Serquigny, cette édition fut un succès puisque la somme totale récoltée était supérieure à celle de 2010, soit un total de 3 644,82 € pour 2011 contre 3 164,00 € en 2010.

Merci aux associations : Loisir et culture section Tricots/crochets et livres, le Club de l'Age D'OR, les Jardins ouvriers, l'ADMR, l'UNRPA, l'AOLS, les Anciens Combattants, le Comité des Fêtes, le Hand Ball de Carsix, le club de Pétanque.

■ Combien sommes nous à Serquigny ?

En décembre 2011, la Direction Régionale de Haute-Normandie de l'INSEE nous a transmis les chiffres relatifs à la population légale de notre commune tels qu'ils ressortent du recensement de la population.

Suite à l'enquête de recensement réalisée en janvier-février 2010, notre population légale en vigueur est sur la commune de Serquigny de 2153 habitants.

Le recensement de la population permet, par ailleurs, d'établir des statistiques décrivant la population et les logements.

Vous trouverez ci-dessous les dernières informations (sources INSEE) concernant notre commune :

Population : 2 153 habitants

Nombre de logements : 1 013

Part des résidences principales : 92,7 %

Part des résidences secondaires : 2,5 %

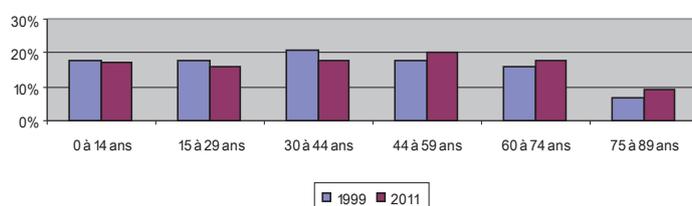
Part des logements vacants : 4,8 %

Part des ménages propriétaires de leur résidence principale : 60,7 %

Evolution de la population à Serquigny

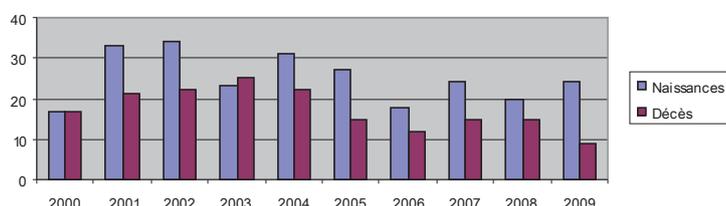
	1968	1975	1982	1990	1999	2011
Nb d'habitants	1 794	2 112	2 236	2 197	2 052	2 153

Population par tranche d'âge

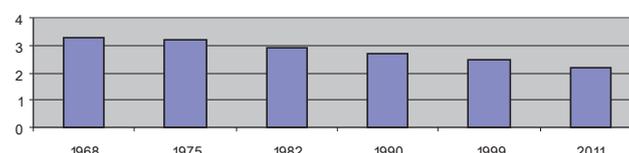


	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	1020	100	1133	100
0 à 14 ans	195	19,2	191	16,9
15 à 29 ans	171	16,7	170	15
30 à 44 ans	186	18,2	208	18,3
44 à 59 ans	208	20,4	223	19,7
60 à 74 ans	185	18,1	213	18,8
75 à 89 ans	73	7,2	117	10,3
90 ou plus	2	0,2	11	1

Naissances et décès



Nombre moyen d'occupants par résidence principale



Les noms de rues de Serquigny

Au fil du temps, notre chère commune de Serquigny, voit son nombre d'habitants croître et par là même le nombre d'habitations et donc de rues.

Il leur a été parfois attribué le nom de personnalités plus ou moins connues et notamment de personnes ayant joué un rôle dans la commune.

Mais qui étaient-elles ?



Vincent AURIOL (Rue)

1884 – 1966 – Homme d'état français né à Revel. Socialiste, il fût président de la République de 1947 à 1954

Marceau BOULAY (Rue)

Habitant de Serquigny, le Brigadier Chef Marceau BOULAY, chef de poste fût tué dans une tranchée à Neuville (Somme) le 09. 06. 1940 avec les douze hommes qu'il commandait.

Jean BRAULT (Rue)

Conseiller municipal à Serquigny de 1995 à 2001
Membre de la commission « Information et Culture » dès la première heure de son engagement au Conseil Municipal.

Max CARPENTIER (Rue)

Maire de Serquigny de 1931 à 1940
Il fut un Maire très important pour la commune, faisant construire en 1936 l'école Jean Jaurès, la salle de fêtes, réalisations majeures pour l'époque. Sa vision du développement communal a été remarquable ainsi que son engagement pour une société plus juste, plus solidaire basée sur l'ouverture à la culture, à l'enseignement, aux loisirs de qualité. Hélas disparu trop tôt le 6 juin 1940 lors d'un bombardement en gare de Sotteville-les-Rouen. Il était employé des chemins de fer.

Sainte CLOTILDE (Allée)

Fille de Chilpéric roi des Burgondes devenue reine des Francs en épousant Clovis. Elle a été canonisée et l'Église catholique romaine la fête le 4 juin.

Judith de CONAN (Rue)

Au XV^e siècle la Duchesse Judith de CONAN, épouse de Richard II de Normandie, concéda aux habitants de Serquigny, 32 hectares de prés et futaies qui subsistent encore sous le nom de « Communaux » (Déclaration du 6 Mai 1622)

Pierre CORNEILLE (Rue)

1606 – 1684 - Poète dramatique français né à ROUEN. Corneille est le véritable créateur de l'art classique au théâtre. Auteur de « Horace », « Œdipe », « Le Cid »....

Joliot CURIE (Rue)

Frédéric (1900–1958) Physicien français né à Paris. Il fit avec Irène (1897–1956) fille de Pierre et Marie CURIE son épouse de nombreuses recherches sur la structure de l'atome. Il fût Prix Nobel en 1935 et fût le 1er Haut commissaire de l'énergie atomique (1946-1950)

CYR- LEROUX (Rue)

Enfant de Serquigny tué à Saint-Louis-Les-Biches en Meurthe et Moselle le 12. 04. 1940

Fernand DESLANDES (Place)

Habitant de Serquigny tué à bord du cuirassé Dunkerque à Mers-el-Kébir le 06. 07. 1940

DUPONT DE L'EURE (Rue)

Jacques Charles Dupont de l'Eure – 1767 – 1855 – Homme politique français né au NEUBOURG ; Président du Gouvernement provisoire en 1848

FABRE D' EGLANTINE (Rue)

Philippe – 1750 – 1794 – Poète et conventionnel français né à Carcassonne. Il est l'auteur de la chanson « Il pleut, il pleut bergère ». Il participa à la création du calendrier Républicain et fût guillotiné avec les Dantonistes.

Les noms de rues de Serquigny

Gustave FLAUBERT (Allée)

1821 – 1880 – Ecrivain français né à Rouen. Auteur de « Madame de Bovary ». Prosateur soucieux de la perfection du style.

Augustin FRESNEL (Allée)

1788 – 1827 - Physicien français né à Chambrais (aujourd'hui BROGLIE) – Il développe l'optique ondulatoire et inventa les lentilles à échelons

GATTIER (Chemin)

Paulin GATTIER, Maire de Serquigny de 1840 à 1849 et pendant 3 mois en 1895-1896

André GERBAULT (Rue)

« Le père Gerbault » comme l'appelaient les habitants de Serquigny est arrivé à Serquigny durant la guerre. Ancien employé SNCF .

1959 – 1965 : Conseiller municipal

1965 – 1971 : 2nd Adjoint au Maire de Serquigny

Fondateur de « L'Entente Cycliste de Serquigny » à laquelle il consacra plusieurs décennies (30 ans secrétaire puis Président d'Honneur)

Jean HERRY (Place)

Maire de Serquigny de 1959 à 1989. Dès son arrivée à la Mairie en 1959, il entreprit le développement de la commune, la plus grande partie des lotissements actuels a été conçue et réalisée à cette époque, ainsi que les logements de l'Avenue Pierre SEMARD et de la rue d'Auvergne. Il a été un fervent défenseur de l'école publique, faisant construire le nouveau groupe scolaire. Attaché aux services publics, il fit construire la Poste et la Gendarmerie. Sa longévité d'élu lui aura permis de marquer durablement la commune.

LEVERRIER (Allée)

Ancien conseil municipal de Serquigny

Docteur PIAU (Rue du)

1925 – 1970 – Médecin de Serquigny

Nicolas POUSSIN (Allée)

1594 – 1665 – Peintre français né près des Andelys. Il passa la majeure partie de sa vie à Rome. Son influence fut considérable sur la peinture classique du XVIIème siècle.

Paul ROLIER (Rue)

Aérostier, Officier dans l'armée de la République qui défendait Paris en 1870, il fût choisi avec l'un de ses collègues pour porter en ballon un message à GAMBETTA à Tours d'où il organisait la résistance aux Prussiens. Il crée par la suite une fabrique de papier à Serquigny et devient maire de la commune de 1900 à 1904 avant de s'éteindre à Paris en 1918.

Pierre SEMARD (Avenue)

Fils d'un cantonnier des chemins de fer et d'une garde-barrière Pierre SEMARD né le 15 février 1887 à Bragny-sur-Saône (Saône-et-Loire). En novembre 1922, il rencontre LENINE à Moscou en compagnie de Gaston MONMOUSSEAU. A son retour en France, il s'engage aux côtés du parti communiste dans l'action commune engagée contre l'occupation de la Ruhr. (Eure). Syndicaliste, secrétaire général de la Fédération des cheminots et dirigeant du PCF dont il fut secrétaire général de 1924 à 1928.

Il est mort fusillé par les Allemands le 7 mars 1942 à la prison d'Evreux.

Etienne TOUZEAU (Place)

1871 – 1916 - Ancien adjoint au Maire de Serquigny

Gaëtan VIEL (Rue)

1949-1959 - Maire de Serquigny

Pharmacien à Serquigny

La garderie périscolaire



La garderie périscolaire a vu le jour en 1986.

Elle permet aux parents qui travaillent tôt le matin ou finissent tard le soir, c'est-à-dire en dehors des horaires scolaires, de laisser les enfants sous surveillance en toute tranquillité.

L'accueil commence à 6 h 45 jusqu'à 8 h 35 et le soir de 16 h 30 à 18 h 30.

Depuis le 1^{er} janvier 2011 la participation est calculée en fonction des ressources mensuelles des familles à la demande de la Caisse d'Allocation Familiale.

Actuellement, trois employées communales prennent soin des enfants dans les locaux du centre de loisirs.

Christelle HARDY est responsable de la garderie depuis 10 ans et est présente matin et soir.



Daphné et Christelle

Daphné LACY l'aide dans sa tâche depuis septembre 2004 le matin et depuis 2010 matin et soir.

Daphné seconde Mme LESUEUR la directrice de l'école maternelle et surveille les enfants qui mangent à la cantine de 11 h 45 à 13 h 20. Rachel TREGLOS personnel polyvalent travaille à la garderie depuis mars 2003.

A la rentrée 2011, elle rejoint ses collègues dès 7 h 45 le matin. La garderie accueille entre 20 et 30 enfants voire 33 le matin.



Rachel

Cela dépend des parents qui travaillent en horaire posté. Ils arrivent à tout moment entre 6 h 45 et 8 h 15. Le soir, le maximum d'enfants accueillis est de 25. Ils s'occupent à des jeux de société, au dessin, à la lecture...



Cette année le Père Noël leur a apporté de nouveaux jouets et jeux. Il a répondu à la lettre que Christelle, Daphné et Rachel lui avaient envoyée. Ce fut une surprise des plus heureuses !

■ RETOUR SUR UNE EXPERIENCE VECUE AU SENEGAL PAR ALINE DE SERQUIGNY



Il y a quelques mois, 15 jeunes du Pays d'Auge et du Pays d'Ouche membres du MRJC (Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne) parrainés par le CCFD Terre Solidaire et en partenariat avec l'ONG Pacte, sont partis 3 semaines en Casamance (Sénégal) dans l'objectif d'approfondir les relations Nord/Sud à travers deux approches : la jeunesse et le développement rural.

Leur projet comportait deux chantiers : la rénovation d'une maison de quartier pour un groupe, la construction d'une porcherie pour l'autre.

Une attention particulière a été mise sur le fait d'agir en partenariat avec la population locale.

Ceci implique une vraie démarche de rencontre pour comprendre ce qu'elle vit, et permet un enrichissement humain mutuel fort.

Des contacts réguliers ont encore lieu maintenant pour suivre les évolutions de leur travail.

Aline, originaire de Serquigny nous raconte : « L'idée d'aller voyager en Afrique et d'aller à la rencontre de la population nous est venue en 2007.



Après avoir fait des marchés pour promouvoir les produits du commerce équitable nous avons eu envie d'aller à la rencontre des producteurs et des habitants sur place.

Durant notre séjour au Sénégal nous avons participé à la rénovation d'une maison de quartier avec des jeunes de Ziguinchor. Certains d'entre nous étudiants en agriculture ont visité un lycée agricole, rencontré les élèves et échangé leur vision de l'agriculture concernant l'avenir et la place qu'elle occupe dans le monde.

D'autres étudiants en école d'infirmières sont allés visiter des dispensaires en ville et ont pris connaissance des systèmes de mutuelles existants.



Pour financer notre projet nous avons fait des chantiers ici en France, le dernier date du week-end du 15 août 2011 où nous avons repeint un abri bus, lasuré un bâtiment et creusé une tranchée au Chamblac.

La mairie de Serquigny leur a apporté son aide par une subvention modeste.



Nous espérons à l'avenir pouvoir faire une exposition photos à la médiathèque de Serquigny. Une vidéo du chantier de la maison de quartier de Kandé est disponible sur internet à l'adresse suivante : <http://0z.fr/nsNWn>.



Ce voyage n'aurait pas pu être réalisé sans l'aide de nos communes respectives et de nos proches qui ont su être présents lors de nos actions, présentations et restitutions.

Merci à tous.



Noces d'or de Jean et Maryvonne BAUDE

Le Maire Lionel PREVOST a reçu à l'hôtel de ville samedi 1^{er} octobre dernier Jean et Maryvonne pour célébrer leurs noces d'or.

Ils se sont mariés le 30 septembre 1961 à Serquigny, de leur union naquit deux enfants Jean-Luc et Murielle. Entourés de leur famille et de nombreux amis, ils ont signé de nouveau l'acte de mariage après sa relecture par Lionel PREVOST.

Noces d'or de Guy et Thérèse MOY

Le 23 décembre 1961 que Guy et Thérèse se sont dit oui pour la première fois dans un petit village du département de la Manche. Le 24 décembre dernier, ils sont passés une nouvelle fois devant Monsieur Le Maire pour célébrer leurs noces d'or entourés de leurs familles et de leurs amis.

Nous leurs souhaitons de longues années de bonheur.



■ Voyage de l'association des ACPG-CATM-TOE dans le Pays de Saumur



Jeudi 15 Septembre 2011 dernier, 55 adhérents et conjoints de l'Association (ACPG) sont partis dès 6 h00 du matin en car en direction de Saumur avec un arrêt d'une ½ heure en cours de route pour se dégourdir les jambes et prendre un petit café.

Arrivés sous le soleil au Cadre Noir de Saumur, ils ont pu apprécié le travail de dressage des chevaux, à l'obstacle, aux longues rênes, le travail des sauteurs, et les présentations d'équitation académique.

Un moment inoubliable d'équitation française.

Après le repas pris dans un restaurant troglodyte, la visite d'une champignonnière où est produit 75% de la production nationale des champignons de paris était au programme et pour finir la journée visite des caves Gratien & Meyer Vin de Saumur brut méthode traditionnelle.

De retour à Serquigny à 22 h, le groupe était fatigué mais ravi de cette bonne journée.



Commémoration Franco-Canadienne



C'est avec beaucoup d'émotion que la population de Serquigny a commémoré le 24 août 2011, la libération de la commune en 1944 par les troupes canadiennes.

En présence de représentants du Comité Juno Canada, de Monsieur le Sous-Préfet, de Lionel PREVOST Maire de Serquigny, des anciens combattants, des élus et des enfants du centre de loisirs, cette cérémonie a revêtu un caractère émotionnel intense.

En effet, Monsieur Daniel DAVID délégué officiel de l'Ambassade du Canada a évoqué le fait que Serquigny représentait une position stratégique sur l'axe Paris-Cherbourg et qu'elle fut très vite occupée par l'armée allemande.

Cependant, face à l'oppression c'était sans compter sur les Serquignais de l'époque qui ont organisé la résistance :

Le secrétaire de mairie Roger CHAVIGNY qui fabriquait des fausses pièces d'identité, Jean GATIGNOL chef du réseau qui préparait les nombreux sabotages provoquant la mort des soldats allemands et des nombreuses personnes qui furent déportées.

Entre le 4 et le 23 juin 1944 la commune a été bombardée à 32 reprises. C'est au matin du 24 août que les troupes canadiennes venant de Bernay ont libéré Serquigny.

Chacun à leur tour, le Lieutenant Colonel CLOUTIER attaché adjoint à la défense à l'ambassade du Canada à Paris, Stéphan MOISAN aumônier des armées canadiennes, Michel LE BARON délégué officiel de l'ambassade du Canada et Lionel PREVOST ont rendu hommage aux disparus.

Rappelons que 8500 canadiens sont morts pour la France.

La cérémonie s'est terminée par les hymnes nationaux, le dépôt de gerbes et le dévoilement de la plaque commémorative qui sera placée à l'entrée de la ville pour symboliser la Voie du Souvenir.



La libération de Serquigny



Arrivée des canadiens devant l'actuel Crédit Agricole, L'unijambiste, M.COCHON, mécanicien SNCF avait été blessé, puis amputé après l'attaque de son train.

Le grand jour arriva enfin le 24 Août 44 avec la venue des troupes canadiennes à qui notre secteur avait été confié. Elles avaient progressé de Gacé, Orbec puis Bernay en couvrant un large front sur lequel différentes unités blindées et d'infanterie étaient déployées. Le secteur de Bernay / Serquigny était confié les jours précédents à la 4ème Division Blindée Canadienne, dotée de petits blindés de type Staghound et de Sherman ainsi que d'éléments d'Infanterie.

La plupart des régiments étaient anglophones, mais ce sont les régiments francophones de la Chaudière, Fusiliers Mont Royal en particulier qui sont passés sur Serquigny ou environs.



Petit blindé canadien devant l'actuelle maison de la presse

Dans la nuit qui a précédé la libération de Serquigny, plusieurs éléments canadiens étaient arrivés sur notre territoire sans avoir rencontré de résistance allemande qui occupaient encore la région. Malgré tout, les Canadiens enregistrèrent quelques pertes qu' Eddie FLORENTIN cite dans son livre « La rückmarsch ».



Les blindés canadiens, au passage devant la pharmacie

Après plus de 4 années d'occupation du territoire français, Serquigny et sa région avaient retrouvé une lueur d'espoir après le débarquement allié du 6 Juin 44. Les troupes alliées, chacune dans son couloir géographique, avançaient au prix de lourds combats meurtriers.

Beaucoup auraient voulu les voir avancer plus vite mais la résistance allemande était grande. La traversée de la Seine par ces troupes devait être retardée le plus longtemps possible pour permettre aux unités d'élite de bien organiser leur retraite avec tout leur matériel en prévision de la défense du Reich.

Le 24 au soir, au Village la Porte, deux soldats du Lake Superior Regiment furent tués, écrasés par un de leurs véhicules alors qu'ils dormaient par terre, exténués de fatigue. Il s'agit des Privates TAIT et LATANVILLE qui sont inhumés à Bretteville sur Laize (14).

Le même jour, sur les hauteurs de Serquigny, 2 officiers du British Columbia furent grièvement blessés lors du ravitaillement en carburant, près du campement d'un blindé qui prit feu.

La libération de Serquigny



Les blindés canadiens, au passage devant la superette de M. BOUFDIL

A Serquigny également, ou tout près, le Capitaine B.E.GHEWY et son chauffeur HAMILTON furent tués par l'explosion d'une mine sous leur Jeep. Le Major HAMILTON qui les accompagnait fut gravement blessé.

Ils appartenaient au Canadian Grenadier Guards. Ils reposent également à Bretteville sur Laize.

Dans Serquigny, les habitants fêtaient les libérateurs alors que quelques allemands étaient rendus sans combattre aux Gendarmes et à quelques membres de la Résistance.

Dans les jours qui suivirent d'autres troupes passèrent dans Serquigny pour renforcer les hommes en première ligne vers la Seine où certains combats furent sévères et meurtriers.

Pendant des mois, jusqu'en 1945 et même au-delà, des unités anglaises séjournèrent à Serquigny en particulier à la gare pour assurer la logistique des troupes alliées.



Les prisonniers allemands, place de l'église, conduits par M. LONGUET et la Gendarmerie



M. Roger BUISSON offre le calva de « Bienvenue » à l'équipage du Staghound devant l'actuel Crédit Agricole

Les membres de la commission remercient Joël HUARD pour le prêt des documents et son récit sur la libération de Serquigny.

La médiathèque

Elle a été inaugurée le 17 mai 2008 et compte environ 400 adhérents.

- **Responsable** : Perrine POULIQUEN
- **Chargée d'accueil** : Honorine RIVALLAN
- **Bénévoles** : Dominique ROLLET, Françoise VASSEUR et Daniel SALLET (pour les cours d'initiation à l'informatique).

La Médiathèque offre la possibilité à tous de lire sur place, et aux adhérents le prêt de livres, magazines, CD, DVD, d'un espace informatique avec 6 ordinateurs avec accès à Internet et un accès au Wi-fi (Internet sans fil) :

- Elle reçoit les enfants du Centre de Loisirs, les mercredis sur le temps scolaire, et pendant les petites et grandes vacances, leur propose des animations (découverte de livres animés et livres-jeux ; la conception par les enfants d'une histoire et de ses illustrations...) et la lecture d'un livre en fin de séance.
- Les maîtresses et leurs élèves sont accueillis régulièrement (soit un total de 10 classes pour les écoles maternelles et primaires de Serquigny) sur les Jeudis et Vendredis sous l'œil attentif de Perrine : ils prennent connaissance des lieux, manipulent les livres : documentaires, romans, BD, albums. Perrine leur conte une histoire à la fin.

La Médiathèque privilégie aussi les animations :

- soit dans celle-ci : exposition en Juin sur « l'univers du Blues » (musique avec prêt de livres et CD, en Septembre expo « la Voie du souvenir » sur la Libération de Serquigny par les Canadiens ; cours d'initiation à l'informatique ; « l'heure du conte de Noël » avec le partage d'un goûter en compagnie du Père-Noël ;

- soit en participant à des manifestations proposées par le Conseil Général de l'Eure, organisées dans la Commune telle que « Place à la Poésie », la « Fête de la Peinture » avec une journée « Portes Ouvertes » le premier dimanche du mois de juin.

Cet été, sous l'impulsion de Monsieur Prévost, Maire de Serquigny, la bibliothécaire organisera des lectures « hors les murs » dans le parc de Serquigny. Elle se



déplacera avec plusieurs livres hors de la médiathèque et s'installera dans le parc pour lire des albums/des livres aux enfants qui le souhaiteront.

Et lorsqu'elle est fermée au Public qu'y fait on ... ?

- Une fois par an un inventaire est réalisé pendant 3 jours car cela nécessite de répertorier chaque ouvrage, un par un.

- Une sélection d'ouvrages récents est mise en présentation en tête des rayonnages, par Perrine,

- Il faut aussi procéder au désherbage annuel qui consiste à retirer des rayonnages les ouvrages trop usés, jaunés, tachés, dont l'information est périmée...

- La recherche de documents à la demande des usagers.

- Cette quête se fait depuis un logiciel informatique de prêt pour trouver un titre, un auteur, un thème ou créer une réservation d'ouvrages en direction de la BDP.

- Ainsi la bibliothécaire pourra lui dire s'il est immédiatement disponible ou s'il faut en faire la demande à la BDP auquel cas le délai peut être plus long car il se peut qu'il ait été prêté à une autre commune.

- Acquisition de nouveaux livres : ceux-ci doivent être saisis par informatique, répertoriés, couverts, classés.

- 2 à 3 échanges par an de plus de 600 documents (livres, CD et DVD) sont réalisés avec la Bibliothèque De Prêt (BDP), située à Evreux.

En amont, l'équipe de la bibliothèque prépare 500 livres, 120 DVD et 80 CD, qu'elle rendra. Elle choisira sur place la même quantité de documents, qu'elle mettra à disposition des usagers de la médiathèque de Serquigny, préalablement classés.

Pour faire ces acquisitions, la bibliothécaire a à sa disposition des revues professionnelles, des catalogues d'éditeurs, des émissions littéraires, des comités de présentation des dernières œuvres par la BDP et les conseils de librairie...

Merci à Perrine, Dominique, Françoise et Honorine pour tout le travail réalisé et la possibilité qu'elles nous offrent à tous de disposer de leurs conseils et nous guider dans nos choix de lecture.

La médiathèque est avant tout un lieu d'accueil, de convivialité et d'animation



Contes de Noël à la médiathèque le 21 décembre

L'entente cycliste de Serquigny

L'Entente Cycliste de Serquigny est une des plus anciennes associations de la commune. Le 5 novembre dernier, elle organisait son assemblée générale. Les coureurs ont fait une bonne saison et ont en 2011, participé à 403 épreuves route et VTT, soit 25 courses de plus que 2010. Avec 7 victoires et 175 places dans les 20 premiers le bilan sportif est plus que satisfaisant.

Le bureau 2012 reste identique à celui de 2011

President : Rémy CUDORGE
 Vice President : Didier DESCHAMPS
 Tresoriere : Michèle GARDIEN
 Tresorier Adjoint : Michel FOURNIER
 Secretaire : Gérald GARDIEN
 Secretaire adjoint: Christophe BELLOIN



La pétanque



Le Vendredi 30 septembre dernier une cérémonie en faveur des équipes de pétanque était organisée à la mairie

Etaient à l'honneur les vainqueurs de la coupe de l'Eure 2011, vétérans par équipes Guy LESAGE, Yves BATAILLE, Michel MORON, Alain METTON, Marc LEROY.

Ainsi que la Triplette Vétérans Championne de L'Eure Guy LESAGE, Guy PATIN, Jean Claude WALOSZEK

Gym volontaire

Venez rejoindre le groupe de Gymnastique Volontaire de Serquigny. Ouvert à tous, hommes et femmes (Abdominaux – étirement – step – assouplissement - musculation)

Pour adultes : lundi de 18 h à 19 h
 mardi de 9 h à 10 h
 mercredi de 18 h à 19 h
 Pour les séniors : mardi de 10 h à 11 h

Au gymnase de Serquigny
 Cotisation annuelle adultes : 96 € (1 ou 3 séances/semaine)
 Cotisation annuelle séniors : 79 € (1 ou 2 séances/semaine)

Possibilité de 2 séances d'essai gratuites, pour les nouvelles inscriptions
 Renseignements sur place ou Tel : 02 32 45 06 16

Encadrement : Céline MORIENCOURT animatrice diplômée
 Valérie GOSSELIN animatrice diplômée



Horaires d'ouverture de la Mairie

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	Fermée	Fermée au public	8 h 30 – 12 h	Fermée au public	8 h 30 – 12 h	8 h 30 – 12 h
Après-midi	13 h 30 – 18 h	13 h 30 – 18 h	13 h 30 – 18 h	13 h 30 – 18 h	13 h 30 – 18 h	Fermée

Rue Max Carpentier 27470 SERQUIGNY
Tél. : 02 32 44 10 15 - Fax : 02 32 44 76 84 - Email : mairie@serquigny.fr

PERMANENCES :

Monsieur le Maire **le samedi de 10 h à 12 h**
Assistante sociale **le mardi de 14 h à 17 h**
ACPG-CATM-TOE **le dernier samedi du mois de 11 h à 12 h**
P.A.I.O **sur RDV le 2^e et 4^e lundi du mois**

Vente des tickets de cantine : Lundi après-midi, Vendredi toute la journée et Samedi matin

ENVIRONNEMENT

Les ordures ménagères sont collectées le mardi et vendredi matin avec un décalage d'une journée en cas de jour férié.

Horaires d'ouverture de la déchetterie de la Communauté de Communes

Du 1^{er} novembre au 31 mars

Lundi : 14 h - 17 h
Mercredi : 10 h - 12 h et 14 h - 17 h
Jeudi : 10 h - 12 h
Vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h
Samedi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h

Du 1^{er} avril au 31 octobre

Lundi : 14 h - 18 h
Mercredi : 10 h - 12 h et 14 h - 18 h
Jeudi : 10 h - 12 h
Vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h
Samedi : 9 h - 12 h et de 14 h - 18 h

Tri sélectif : ramassage des déchets ménagers recyclables (sacs jaunes) tous les vendredis

Permanence du Secours Populaire

au sous-sol de la mairie tous les samedis de 9 h 30 à 11 h 30 sauf au mois d'août.

SERVICES PUBLICS ET COMMUNAUX

Ecole maternelle Louis Pergaud

Mme Lesueur 02 32 44 12 00

Ecole primaire Louise Michel-Jean Jaurès

Mme Desprès 02 32 44 15 89

Garderie périscolaire 02 32 46 46 91

ouverte **le matin à partir de 6 h 45,**
le soir jusqu'à 18 h 30

Véolia Eau Beaumont le Roger 0 811 900 800

EDF GDF Bernay 0 810 027 028

Dépannage Gaz 0 810 433 027

Dépannage EDF 0 810 333 027

Bureau de poste 02 32 43 76 10

Ouvert au public **du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h 15 à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h.**

Départ du courrier en semaine à 16 h, le samedi à 12 h.

Gendarmerie 02 32 44 10 17

Ouverte le mardi, jeudi et samedi de 14 h à 18h.

SNCF 0836 676 969

Guichet de la gare de Serquigny ouvert **du lundi au vendredi de 5 h 45 à 12 h 15 et de 12 h 40 à 18 h 50 ; le samedi de 6 h 30 à 11 h 45 et de 12 h 55 à 19 h 15 ; le dimanche et les jours fériés de 10 h à 13 h et de 15 h à 19 h 45** (sous réserves de modifications par la SNCF)

Pour tous renseignements : Aléorégion

Tél : 0825 000 276 (0,15€/mn)

Renseignements utiles

SANTÉ

Médecine générale

Dr Eric BOURGEOIS 02 32 44 10 05

5, rue de Normandie

Dr Michel DESEINE 02 32 25 59 39

35, rue Max Carpentier

Chirurgien – Dentiste

Dr Laurent GAUTIER 02 32 44 13 64

1, avenue Pierre Sépard

Infirmière

Cabinet Céline MEGRET 02 32 46 51 34

33, rue Max Carpentier

Mme Amélie GIRAULT 02 32 43 06 05

15, rue de Normandie

Kinésithérapeute

M . Krzyszof WOJDYLO 02 32 44 61 83

rue de Normandie

Pédicure podologue

Mme Sophie LAISNEY 02 32 58 61 38

35, rue Max Carpentier

Taxi – Ambulance

M. SIEMIASKO 02 32 44 10 69

11, rue de Normandie

Pharmacie 02 32 44 14 75

A .MONTRON

Rue Max Carpentier

Ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30

et de 14 h à 19 h 30,

fermeture à 18 h 30 le samedi



Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) :

Aides ménagères pour les personnes âgées, travailleuses familiales pour les mères de

famille, auxiliaires de vie pour les handicapés, **02 32 43 46 61 / 02 32 39 80 80**

Permanences au 11 rue Max Carpentier tous les mercredis de 14 h à 16 h

LA MÉDIATHÈQUE

Tel : 02 32 47 41 62

Responsable : Perrine

POULIQUEN

Ouverte Mardi

de 16 h à 18 h

Mercredi de 10 h à

12 h et de 14 h à 18 h

Vendredi de 16 h à 18 h

Samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h



TOURISME LOISIRS

Gîte d'étape de Serquigny : information et réservations à la mairie de Serquigny

Tennis municipal : inscriptions et réservations auprès de M. Eric Lefebvre (tél : 02.32.44.17.64).

POMPIERS18

GENDARMERIE17

SAMU15

Pour les Possesseurs de portables

Composer le112

SAMU SOCIAL115

Allo Enfance Maltraitée.....119

Centre d'information Droits des Femmes :
02 32 33 44 56

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Bureaux

11 rue de Normandie - 27470 Serquigny

Tél. : 02 32 45 77 77 – Fax : 02 32 43 10 52

Email : cc.risle.charentonne@wanadoo.fr

Ecole de musique :

02 32 46 41 29 ou 06 75 26 46 25

Relais parents assistantes maternelles

Information au secrétariat de la communauté de communes au 06 89 87 46 49

Centre de loisirs : 02 32 46 46 91

Ouverture les mercredis et vacances scolaires (sauf vacances de Noël) de 7 h à 18 h.

Gymnase : rue Jean Brault

Information au secrétariat de la communauté de communes au 02 32 45 77 77.

SPANC : 06 75 26 03 40

Ce trente troisième numéro de « vivre à Serquigny », tiré à 1250 exemplaires est distribué gratuitement aux habitants de la commune.

Il a été réalisé par les membres de la commission information. Toute correspondance et toute proposition d'article sont à adresser en mairie à l'attention de Eric LEFEBVRE

Bienvenue à Serquigny à nos nouveaux commerçants et artisans



Kd'LYSS

restauration rapide sur place ou à emporter

Dimitri TOUFFLET et Karine VAZARD

38 rue Max Carpentier - Tél. 06 18 33 44 72

Ouverture du mardi au samedi de 11h 30 à 14 h et de 18 h à 22 h 30,
le dimanche de 18 h à 22 h 30



BOULANGERIE/PÂTISSERIE DEMOL

Jérôme et Vanessa DEMOL

27 rue Max Carpentier – tel 02 32 44 11 98

Ouverture le lundi / mardi / jeudi / vendredi /
samedi de 7 h à 13 h et de 15 h à 19 h
le dimanche de 7 h à 13 h

N'hésitez pas à leur rendre visite !